

Notes méthodologiques

Ce qu'il importe de savoir au sujet du sondage

Le sondage de suivi auprès de la promotion de 2012 a été mené à l'automne 2018, six ans après l'obtention du diplôme. Cette cohorte de diplômés a également participé au sondage en 2014. L'échantillon total de 2 630 répondants représente 25 % de la population totale des bacheliers de la promotion de 2012 des 14 universités des Provinces maritimes qui décernent des grades de premier cycle. L'échantillon de recherche pour le sondage de 2018 était composé de 1 901 titulaires d'un premier grade d'une université des Maritimes. Les titulaires d'un premier grade sont les étudiants qui se sont inscrits à l'université sans avoir obtenu au préalable d'un diplôme d'études postsecondaires et qui ont obtenu leur premier grade en 2012. Toutes les statistiques présentées dans ce rapport ont été produites à partir de données pondérées. Les données étaient pondérées en fonction de l'université qui a délivré le diplôme et le genre des diplômés. Les écarts statistiques ont été analysés à l'aide du khi carré (SPSS version 25). Les résultats comportent une marge d'erreur de 2,2 %, 19 fois sur 20. En raison de l'arrondissement, il se peut que les statistiques dans les graphiques ne correspondent pas à 100 %. Plus de renseignements au sujet de la méthodologie du sondage auprès de la promotion 2012 peuvent être obtenus à :

http://www.cespm.ca/media/181584/Promotion-de-2012-en-2018_Profil-des-titulaires-d'un-premier-grade_Tendances.pdf

DÉFINITIONS

Ont poursuivi leurs études

Les diplômés qui ont signalé avoir terminé ou poursuivi un programme d'études de trois mois ou plus menant vers un diplôme, un certificat ou un grade après avoir obtenu un premier grade en 2012. Lors du sondage, on leur a demandé s'ils avaient terminé le programme poursuivi ou s'ils étaient encore inscrits.

Regroupement de disciplines des grades obtenus en 2012

Les principaux domaines d'études sont regroupés dans quatre catégories ou groupes :

- Lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales (LSHASS) (n=769)
- Sciences physiques et de la vie et mathématiques (SPVM) (n=303)
- Arts et sciences appliqués et programmes professionnels (ASAP) (n=491)
- Commerce et administration (CA) (n=338)

Liste des domaines d'étude compris dans chaque regroupement de disciplines :

<http://www.mphec.ca/media/84665/DisciplineClustersCIP.pdf>

Le plus haut niveau de scolarité atteint ou poursuivi

Le plus haut diplôme, certificat ou grade atteint ou poursuivi par un diplômé. En ce qui concerne les diplômés qui ont terminé ou poursuivi plus d'un programme (29 % de tous les diplômés), le plus haut niveau de scolarité atteint ou poursuivi a été pris en considération. Les titres de compétences étaient classés selon les niveaux suivants :

- 1) Ph. D. / doctorat
- 2) Maîtrise (y compris les diplômés qui ont poursuivi des études menant à une maîtrise et à un doctorat professionnel en santé)
- 3) Diplôme professionnel (p. ex. médecine, droit)
- 4) Baccalauréat en éducation
- 5) Baccalauréat (autre qu'en éducation)
- 6) Diplôme ou certificat universitaire
- 7) Diplôme ou certificat collégial ou certificat d'apprenti
- 8) Titre professionnel (p. ex. : comptable professionnel agréé, diététicien)

Raison de la poursuite des études

Les diplômés ont indiqué la principale raison pour laquelle ils ont suivi chacun de leurs programmes d'études après le premier grade. En ce qui concerne les diplômés qui ont suivi deux programmes ou plus, la raison principale fournie pour le plus haut niveau de scolarité atteint ou poursuivi a été prise en considération.

Population active

La population active comprend les diplômés qui sont employés ainsi que ceux qui sont en recherche d'emploi et qui étaient disponibles pour travailler au moment du sondage.

Principales sources de financement

Les diplômés ont choisi jusqu'à deux sources de financement pour les programmes suivis après le premier grade. Les statistiques dans les tableaux donnent plus de 100 %, car chaque diplômé pouvait choisir jusqu'à deux raisons.

Notes méthodologiques

Niveau de scolarité des parents

Le niveau de scolarité des parents comprend trois catégories :

- Diplôme d'études secondaires ou moins
- Études postsecondaires inférieures au baccalauréat (comprend un certificat ou diplôme de métier, collège, ou d'hôpitaux ou un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat).
- Baccalauréat ou plus (y compris le baccalauréat, un grade professionnel, la maîtrise ou le doctorat et les certificats ou diplômes d'études de deuxième ou troisième cycles).

Ces catégories combinent le plus haut niveau de scolarité des parents ou tuteurs, et la catégorie repose sur le plus haut niveau de scolarité entre eux.

Lieu d'origine des diplômés

Les diplômés ont indiqué leur région de résidence durant les 12 mois précédant leur inscription au programme pour lequel ils ont obtenu un grade en 2012. Les diplômés ont été catégorisés en deux groupes :

- Maritimes (ceux qui vivaient au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse ou à l'Île-du-Prince-Édouard)
- Extérieur des Maritimes (ceux qui vivaient ailleurs au Canada ou dans un autre pays)

RÉFÉRENCES

1. CESPM. 2016. *Diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012 : parcours vers l'emploi*. Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes.
http://www.cespm.ca/media/133164/Tendances_promotion_de_2012_parcours_vers_emploi.pdf
2. CESPM. 2015. *Pourquoi les élèves de 12^e année choisissent l'université*.
http://www.cespm.ca/media/109907/Infographie_Pourquoi_les_élèves_de_12e_année_choisissent_l_université_FR.pdf

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :
La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
C. P. 6000, 401-82, rue Westmorland, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
Téléphone : 506-453-2844 Téléc. 506-453-2106 Courriel : cespm@cespm.ca
Site Web : www.cespm.ca